



Communiqué de presse

Bruxelles, le 9 juin 2022

ECVC refuse de répondre à la consultation biaisée de la Commission européenne sur les nouvelles techniques génomiques

La Coordination européenne Via Campesina (ECVC) a interpellé la Commission européenne dans [une lettre ouverte](#), pour exprimer **notre refus de participer à la consultation publique¹ sur les nouvelles techniques génomiques² actuellement en cours.**

ECVC dénonce **un processus de consultation biaisé et des questions orientées qui ne permettent pas d'exprimer une opposition à l'initiative de la Commission européenne visant à déréguler les nouvelles techniques génomiques**, initiative qui doit être adoptée dans le cour de l'année 2023. En effet, la formulation de la grande majorité [des questions de cette consultation](#) ne permet pas de refuser l'éventualité d'un abandon de la législation OGM actuelle. De plus, cette consultation se base sur des présupposés légaux erronés, des informations tronquées ou sans fondement, que nous détaillons dans [ce document d'analyse](#).

ECVC représente 31 organisations de moyens et petits agriculteur·rice·s et paysan·ne·s europén·ne·s et défend leurs **droits de conserver, d'utiliser, d'échanger et de vendre leurs semences et à pratiquer une agriculture sans OGM. Ces droits sont directement menacés par tout affaiblissement des règles en matière d'évaluation des risques, de traçabilité et d'étiquetage des OGM** issus de ces nouvelles techniques.

Dans ces conditions, il est impensable pour ECVC de participer à une consultation qui rend impossible l'expression de notre position. ECVC dénonce également le refus de la Commission, qui organise cette consultation, de prendre en compte l'impact des droits de propriétés intellectuelle (brevets) sur le secteur agricole et les droits des paysan·ne·s relatifs aux semences.

En outre, lors de la précédente consultation sur le même sujet, nous avons indiqué, avec [une majorité de parties prenantes et plus de 60.000 citoyen·ne·s](#), que nous refusons catégoriquement tout abandon de cette réglementation. La Commission européenne n'a manifestement pas pris compte ces avis, ce qui pose également question quant à l'utilité de ce type de consultation si les opinions dissidentes sont systématiquement ignorées.

Face à un processus d'évaluation d'impact et de consultation biaisé et clairement influencé par les intérêts des industries semencières et biotechnologiques, ECVC appelle à une mobilisation contre cette atteinte aux droits des paysan·ne·s et des citoyen·ne·s à une alimentation et une agriculture sans OGM. Nous invitons à signer la pétition [Non à la dérégulation des nouveaux OGM !](#) lancée par plus de 45 organisations européennes et qui a déjà récolté plus de 85.000 signatures.

Contacts :

Alessandra Turco – Comité de coordination d'ECVC : + 39 3476427170 (IT, ES)

Guy Kastler – groupe de travail Semences d'ECVC : +33 603945721 (FR)

Antonio Onorati – groupe de travail Semences d'ECVC : +39 3408219456 (EN, FR, IT,ES)

Pour toute question adressée au bureau d'ECVC, veuillez contacter Cloé Mathurin, coordinatrice du groupe de travail Semences d'ECVC : cloe@eurovia.org

1 La Consultation publique est disponible en ligne: https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/13119-Legislation-applicable-aux-vegetaux-produits-a-l'aide-de-certaines-nouvelles-techniques-genomiques/public-consultation_fr

2 C'est à dire des nouvelles techniques de modification génétique, au regard de la législation européenne actuelle concernant les OGM (Directive 2001/18/CE modifiée par 2018/350).